

MA VOISINE

Nous sommes aujourd'hui un vieux ménage. Dans quelques jours, grands et petits viendront fêter nos noces d'or. Elle, c'est toujours la douce et vaillante femme d'autrefois. Moi, je suis devenu un vieux "bouquinier," couvert de plus de poussières que de gloire, qui ne quitte plus qu'à la robe de chambre à carreaux et sa calotte de velours. Seuls, dans la brume des ans, les souvenirs encore jeunes éclairent nos fronts fatigués et nous rappellent que, nous aussi, nous avons eu un printemps. C'était en 1845. Je faisais mon doctorat en droit. Pour faire le Quartier-Latin et travailler sérieusement, loin des découvertes et des moins bohèmes qui vous entraînent malgré vous, je logeais sur la rive droite, chez une brave femme qui louait deux ou trois chambres meublées. La maison était honnête, tranquille, presque maussade. Je l'avais choisie ainsi parce que ce qui peut étonner à mon âge—j'étais un peu "ours" par tempérament, et aussi parce que ma propriétaire n'était pas exigeante et faisait des prix que la maigre pension mensuelle que m'allouait mon père, me permettait d'aborder. —Là, au moins, pensais-je, pas de "copains" festoyeurs, pas de parties de plaisir, pas de bruit ! Le fait est que je me trouvais très bien dans ma volontaire solitude et que je bûchais ferme, n'ayant en vue que d'arriver. Pourtant, comme on subit tous jours plus ou moins la loi commune, par un de ces jours de radieux avril qui vous invitent à la rêverie, l'ennui me prit, et, machinalement, j'ouvris ma fenêtre pour respirer et laisser entrer un peu de la joie du dehors. Une distraction m'attendait. Une voiture à la galerie était à la porte, et la propriétaire, son troussseau de clefs à la main, tout émue, accourait aussi vite que le lui permettait son opulent emménagement sommaire. —Un nouveau locataire ! me dis-je en fronçant le sourcil, repris par ma sauvagerie ; pourvu qu'il ne fasse pas de tapage ! Alors m'apparut, vêtue de noir, une jeune femme—ou une jeune fille, si vous voulez,—dont le deuil sévère s'éclaircissait dans les nappes de soleil, blonde, svelte, élégante sous les longs voiles noirs. Tout de suite, je me demandai comment cette belle inconnue avait pu échoier chez la mère Chauvard,—c'était le nom de ma propriétaire,—et, curieux pour la première fois de ma vie, je crois, je tendis l'oreille depuis la fenêtre de mon entresol pour saisir quelques mots du colloque qui s'engageait. Il faut dire que c'était chose absolument facile. En effet, la propriétaire étant sourde comme une potence, pour être entendue d'elle on devait parler avec force éclats de voix. Je fus vite renseigné. Une parente avait indiqué la maison à la nouvelle locataire. Elle venait s'y installer pour quelque temps. La soirée arriva. Sans plus penser à ma voisine, très-préoccupé que j'étais par mon prochain examen, je repris le cours de mes travaux, et, bien que fort mince fut la cloison qui nous séparait, j'aurais pu, à part un bruit léger de porte ou de fenêtre, ignorer jusqu'à son existence, tant elle était silencieuse. Un certain temps s'écoula. Un jour, comme je descendais de bonne heure, je rencontrai la jeune fille dans l'escalier, une boîte au lait à la main, pressée,

légère, la joue colorée d'une fraîcheur matinale. En la saluant, je froiai sa petite robe d'alpaga noir. Elle leva sur moi un regard triste, qui me troubla jusqu'au fond de l'âme. Décidément, elle était délicate,—et, en outre, intéressante. Depuis ce moment, je me surpris souvent à penser à elle, à évoquer son image adorable dans l'austérité de mes études, à tenter de savoir quelque chose d'elle. Mais j'en fus pour ma curiosité. Rien, je n'appris rien ! Mme Chauvard elle-même ne put me dire quoi que ce fut. Et, de plus en plus,—je dus bien me l'avouer,—l'image de la belle mystérieuse devenait pour moi une obsession. Elle m'était sympathique, puisqu'elle paraissait malheureuse. J'aimais cette jeune fille parce que je l'avais assez vue pour désirer la revoir, je l'aimais parce qu'elle piquait ma curiosité, je l'aimais parce qu'elle semblait me fuir et qu'en- tre elle et moi il n'y avait que l'obstacle de cette maudite cloison que j'aurais pu renverser d'un coup de poing et qui prenait les proportions d'une muraille de prison. —Qui sait ? murmurai-je, elle souffre d'un amour malheureux peut-être ! Et je me disais que rien ne serait plus doux que de pouvoir la consoler !

Mais impossibilité absolue de me réfugier dans le sommeil. Mon exaltation grandissait. Que je l'aimais, cette méchante créature, avec ses yeux de poésie, sa grâce exquise, son mystère enfin ! Elle avait passé comme un rêve enchanté dans l'aridité de mes labeurs, comme une vision de joie dans ma vie solitaire. Pourtant, je ne devais plus y penser ! C'était chose résolue. Il fallait l'oublier ! Et, alors, dans ma lâcheté d'homme jaloux, pour me guérir, je trouvai ce dérivatif peu généreux de l'accepter de soupçons malveillants. —Elle a su mieux qu'une autre cacher son jeu, voilà tout ! me disais-je.

Alors, de plus en plus confiante, elle me fit le récit de sa triste vie d'orpheline,—elle venait de perdre sa mère,—elle me dit les labeurs, les lutes et les déveances de cette carrière d'artiste pour laquelle elle avait un goût invincible, son espoir d'obtenir un premier prix au prochain concours du Conservatoire. Et je subis le charme de cette confiance aimable, de cette grâce qui semblait s'ignorer. Ma jalousie d'il y a quelques instants se fondait dans le ridicule, et une joie immense me gonflait la poitrine ! Ce n'était donc qu'un héros de son drame—un héros imaginaire—qu'elle avait soupçonné : "Je vous aime !" Personne de vivant n'avait arraché à ses lèvres ce mot qui m'avait tant fait souffrir ! —Ainsi, lui dis-je tout à fait subjugué, vous aimez votre art plus que tout... plus même qu'un ami qui vous aimeraient de toute la force de son être ? Elle leva sur moi un regard surpris, et tristement : —Je n'ai jamais eu d'ami ; je ne puis donc pas vous dire. Mais, appelé à moi par l'heure indue, je me rendis compte de l'importance de ma présence chez ma voisine, et me levant brusquement : —Me permettez-vous de revenir demain ? lui demandai-je timidement. —Puisque vous êtes mon sauveur, oui, fit-elle gentiment, et merci... merci ! Je lui tendis la main, elle y mit la sienne, que je pressai doucement, longuement.

Le lendemain, dès le matin, ah ! comme je m'amusa en attendant le serrurier qui s'occupait à réparer le désastre de mon effraction ! Heureusement que la mère Chauvard n'avait rien deviné. Elle crut à un cambrioleur qui avait tenté d'ouvrir la porte de ma voisine. Et celle-ci, naturellement, n'essaya pas de la détromper. Ce furent des jours de délices qui suivirent cette soirée mémorable. Jeannine,—ainsi s'appela ma jolie voisine,—gagée, vaincue par mon amour honnête, abandonna sans regrets ses pièces de théâtre, et un jour je l'entendis, avec le même élan qui m'avait, à travers la cloison, si fort troublé, me dire à moi : —Je vous aime ! Et cette fois,—je le déclare avec fierté,—ce n'était plus de la comédie ! Mais nous avions vu tout en beau. Les choses vont moins vite qu'on ne le rêve. Notre mariage éprouva bien des lenteurs, des difficultés. Il fallut d'abord lever quelques scrupules chez mon vieux père ; puis, j'avais à me faire une position. Enfin, tous les obstacles furent vaincus. Aujourd'hui, sous la neige des ans, nous aimons encore, ma Jeannine et moi, nous rajeunir dans ces souvenirs, et sans nous trouver le moins du monde ridicules, tant le cœur a de verdure, nous jouons encore les rôles de Philémon et de Baucis. Elle, dans la douce clarté du foyer, a oublié les "feux de la rampe," comme

Et moi, je me félicite de n'avoir pas cherché au loin un bonheur que j'ai trouvé tout près de moi, à ma porte, chez ma voisine.

droit d'offrir leurs bons offices ou leur médiation appartient aux puissances étrangères au conflit, pendant le cours des hostilités. L'exercice de ce droit ne peut jamais être considéré par l'une ou l'autre des parties en litige comme un acte peu amical. Art. 4.—Le rôle de médiateur consiste dans la conciliation des prétentions opposées et dans l'apaisement des ressentiments qui peuvent être produits entre les Etats en litige. Art. 5.—Les fonctions de médiateur cessent du moment où il est constaté, soit par une des parties en litige, soit par le médiateur lui-même, que la transaction ou les bases de l'entente amicale proposées par lui ne sont pas acceptées. Art. 6.—Les bons offices ou la médiation, soit sur le recours des parties en litige soit sur l'initiative des puissances étrangères au conflit, ont exclusivement un caractère de conseil amical. Art. 7.—L'acceptation de la médiation ne peut pas avoir pour effet, sauf une convention contraire, d'interrompre, de retarder ou d'entraver la mobilisation et les autres mesures préparatoires à la guerre. Si elle intervient après l'ouverture des hostilités, elle n'interrompt pas, sauf une convention contraire, les opérations militaires en cours. Art. 8.—Les puissances signataires sont d'accord pour recommander d'obtenir, quand les circonstances le permettent, une médiation spéciale sous la forme suivie en cas de différends graves menaçant la paix. Les Etats en litige choisissent respectivement une puissance à laquelle ils confient la mission d'entrer en rapport directs avec la puissance choisie, d'autre part, à l'effet de prévenir la rupture des relations pacifiques. Pendant la durée de ce mandat, dont le terme, sauf stipulation contraire, ne peut pas excéder trente jours, la question en litige est considérée comme transférée exclusivement à ces puissances. Elles doivent appliquer tous leurs efforts à régler le différend. En cas de rupture effective des relations pacifiques ces puissances demeurent chargées d'une mission commune, et doivent profiter de toute occasion pour rétablir la paix. La rédaction de ces huit articles est adoptée par la commission sans aucune modification. Deux ou trois membres demandent seulement des explications sur telle ou telle expression ; mais ils ne font que spécifier que l'adoption se faisait seulement en première lecture et sous réserve des modifications et des réclamations ultérieures qui se produiront en seconde lecture. Les six premiers articles sont tirés du projet russe, le septième de l'amendement italien, et le huitième est le projet de médiation spécial américain. On a fait observer que les sept premiers articles, quand ils seront adoptés définitivement, constitueront une convention contractuelle pour les puissances signataires, tandis que l'article 8 constitue une simple recommandation. Le budget de l'Espagne équilibré. Madrid, 17 juin.—On annonce semi-officiellement que le ministre des finances d'Espagne, Senor Valverde, est parvenu à rétablir l'équilibre dans le budget ; une taxe de 20 pour cent va être imposée sur les revenus des entreprises. En ce qui concerne la dette extérieure, les coupons de juillet seront payés intégralement ; mais le gouvernement doit demander aux Cortès l'autorisation d'entrer en négociations avec les porteurs de bons, en vue d'obtenir une réduction de l'intérêt.

La vendetta du comté de Clay. Cincinnati, Ohio, 17 juin.—Dépêche spéciale de London, Kentucky, au "Times Star" : A Bechtown, comté de Clay, à sept milles de London, des individus embusqués ont tiré sur Chris Jackson, beau-frère de Tom Baker, la nuit dernière. Jackson est arrivé à London à une heure avancée et ses blessures ont été pansées. Il a refusé de donner des détails complets sur cette affaire, mais il a déclaré que deux hommes, l'un armé d'un fusil de chasse et l'autre d'un revolver, l'avaient attaqué. Il connaît l'homme au revolver, mais il ne divulguera pas son nom. Une balle qui a fait une blessure pénible à la cuisse droite. Il a reçu la charge du fusil de chasse dans le dos, mais elle ne l'a pas sérieusement blessé. Tous les plombs ont été extraits et le blessé repose tranquillement. Une fois ses blessures pansées, la nuit dernière, Jackson voulait partir à la recherche de ses assassins, mais on a réussi à l'en empêcher. Il a vidé son revolver sur les deux hommes, mais il ne croit pas les avoir atteints. Il montait le cheval de Bowling, et les individus ont probablement tiré sur lui par méprise, d'autant plus que des menaces avaient été proférées contre Bowling.

Mooré l'a obtenu, Premier prix pour l'étirage des photos. Rapport sur la bravoure de l'armée des Philippines. Washington, 17 juin.—Le département de la guerre a publié les rapports suivants, du Capt Sage, du 23^e d'infanterie ; du Capt Matile, du 14^e, et du chirurgien assistant Kamp, du corps d'hôpital, sur les hauts faits de l'armée depuis le 4 et 5 février. Le capitaine Matile qui commandait le 1^{er} bataillon du 14^e d'infanterie, dit que malgré les obstacles naturels que l'on rencontrait dans le pays, et la vive résistance des insurgés, ses troupes se sont admirablement conduites. Le capitaine Sage s'occupe de détail des mouvements de troupes devant l'ennemi et des opérations autour des blockhaus 12, 13 et 14. Le chirurgien Kemp parle spécialement des soins donnés aux blessés, autour du Blockhaus 14 on les hommes de l'hôpital étaient obligés de travailler sous le feu constant de l'ennemi. Les insurgés, dit-il, n'ont tenu aucun compte des privilèges de la Croix Rouge. Ils prenaient plaisir, au contraire à tirer sur les blessés et sur les porteurs de brancards. Il ajoute que l'appelle surtout l'attention sur l'héroïsme et le dévouement à toute épreuve des stewards Layton et Fago, du corps des hôpitaux. Leur conduite mérite d'être largement récompensée.

Nouveau bureau de recrutement pour la marine. Chicago, 17 juin.—Le maître en chef de la marine des Etats Unis, T. H. Smith, va ouvrir de nouveau une station de recrutement à Chicago, le 22 juin, pour l'enrôlement d'apprentis de marine. On acceptera les jeunes gens de 15 à 17 ans. Le lieutenant B. A. Wells, qui est maintenant à Cincinnati, va retourner à Chicago, le 21, pour y poursuivre rapidement l'œuvre de recrutement.

M. et Mme Cornelius Vanderbilt. Londres, 17 juin.—Le steamer Lucania, de la ligne Cunard, parti aujourd'hui de Liverpool pour New York, compte parmi ses passagers M. et Mme Cornelius Vanderbilt.

La Conférence de La Paix.

M. Descamps, secrétaire de la sous-commission, à la dernière réunion de la commission de l'arbitrage, a fait l'exposé des motifs et des considérations qui avaient guidé la sous-commission dans l'élaboration d'une rédaction du projet sur les bons offices et sur la médiation. Il a donné ensuite lecture de cette rédaction qui est ainsi conçue : Art. 1er.—Afin de prévenir autant que possible le recours à la force dans les rapports internationaux, les puissances signataires ont convenu d'employer tous leurs efforts pour amener, par des moyens pacifiques, une solution des différends qui pourraient surgir entre elles. Art. 2.—En conséquence, les puissances étrangères décident qu'en cas de dissentiment grave ou de conflit, avant d'en appeler aux armes, elles auront recours, à moins que des circonstances exceptionnelles ne s'y opposent, aux bons offices et à la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies. Art. 3.—Independamment de ce recours, si les Etats signataires jugent utile qu'une ou plusieurs puissances étrangères au conflit offrent, de leur propre initiative, en tant que les circonstances s'y prêtent, leurs bons offices ou leur médiation aux Etats en litige, le

Et moi, je me félicite de n'avoir pas cherché au loin un bonheur que j'ai trouvé tout près de moi, à ma porte, chez ma voisine.

Feuilleton

L'Abeille de la N. O.

MARIE LA MODISTE Par Pierre Lotin et A. de Troil DEUXIEME PARTIE. L'AMERICAIN. VII. PUISSANCE DE L'OR. Suite. —Ce que vous ne savez pas, monsieur, puisque vous êtes aujourd'hui devant moi, c'est qu'une personne intéressée, sans doute, a eu la barbarie d'envoyer à ma fille le journal relatant le jour et l'heure de la cérémonie,

Et c'est depuis l'instant où ma chérie a lu cet entrefilet que sa vie se trouve être en danger. Voilà, monsieur, pourquoi, je vous le répète, votre démarche est bien tardive ; votre présence ici bien extraordinaire ! —Ah ! madame, s'écria Pierre, je vous jure que jamais je n'ai pensé à épouser une autre femme que ma bien-aimée Marie. Et moi, s'écria-t-il, qui l'accusais d'indifférence, avant d'avoir appris sa maladie ! Le jeune homme passa soudain de la tristesse à la fureur et s'animant : —Je confondrai l'imposteur, je me vengerais, il me rendra compte de ce qu'il a fait souffrir à Marie, à moi ! L'accent de Pierre était si sincère, si convaincant, son indignation si spontanée qu'un brusque revirement se fit dans l'esprit de Mme Dubreuil. Elle tendit ses deux mains au jeune homme. —C'est vrai, monsieur, j'ai douté de vous ! Pierre les couvrit de baisers mêlés de larmes. Un léger bruit se fit dans la chambre de la malade, laissée à la garde d'Alexandre. La pauvre mère se précipita, en faisant un signe auquel le pauvre Pierre répondit : —Merci, merci, oui, j'attendrai ! Mme Dubreuil sortit de la

chambre et remit au jeune homme le numéro du "Figaro" reçu par la pauvre enfant, puis elle retourna auprès de la malade. Fébrilement, Pierre déploya le journal et tomba immédiatement sur la note moudaine eucalcée au crayon bleu. —Non, non, se dit-il à lui-même, comme s'il eût repoussé une monstrueuse idée, non, non, ce n'est pas là qu'il faut chercher le coupable. Mais, est-ce fait intentionnellement ? Y aurait-il simplement une confusion d'un reporter à la recherche de nouvelles ? Le jeune homme réfléchissait que ces sortes d'annonces de mariages n'étaient souvent insérées que par relations, pour obliger un ami du journal. Alors, c'est donc une main coupable, criminelle même qui a tracé ces lignes ? Et devant cette question troublante le jeune homme restait songeur. Il résolut de faire une enquête au "Figaro" pour savoir qui avait fait passer l'écho qui tuait la pauvre Marie. Quand elle sera guérie, murmura le pauvre garçon, la chère bien-aimée me dira le nom de cet homme dont elle se plaignait à moi, et qui la persécutait... ce doit être lui le coupable. Elle prétendait ignorer le nom du misérable, c'était sans doute afin d'éviter un duel, mais il faut

dra bien qu'elle parle... Oui, lorsqu'elle sera guérie, elle parlera !... Mais guérira-t-elle ? Hélas ! se prit à soupir le malheureux Pierre, si, véritablement, sa mère ne se trompait pas, si tout espoir était perdu ! Et des larmes, d'amères larmes tombèrent des yeux du pauvre garçon. —Heureusement, se dit-il encore, je suis là à présent, je vais faire appel à toutes les lumières, à toutes les sommités de la science. Dieu me la rendra, il me permettra de la sauver ! Et, avec angoisse, les yeux de Pierre s'attachaient sur la porte de la chambre qu'il savait être celle de Marie. Mme Dubreuil reparut, et après avoir dit au jeune homme : —En ce moment, ma fille repose, voulez-vous que nous reprenions notre conversation ? Elle fit signe au vieil Alexandre qui s'était retiré dans la cuisine d'aller veiller la malade. S'adressant alors à Pierre dont les yeux rouges accusaient la peine endurée, la pauvre mère lui répéta combien elle regrettait de l'avoir soupçonné. —Hélas ! fit Mme Dubreuil, toutes les apparences n'étaient-elles pas contre vous et celle que vous aimez, je puis dire aussi, qui vous aime, est la victime innocente de cette horrible machination. Le malheur a voulu que vous fussiez à Bordeaux, et que dans vos lettres mêmes vous

avec le grade de lieutenant de réserve. Il était le meilleur sous-officier du bataillon, à la fois ferme et doux, discipliné, vigoureux, et d'une audace, d'une témérité déconcertantes. Ragon ajouta tout à coup, avec une indifférence absolue dans la voix, mais en fixant le sergent d'un regard aigu : —Mlle Duplessy est fort séduisante, n'est-ce pas, Marcigny ? —Oui... très belle, toute de grâce et de charme... Et l'officier remarqua que la voix du sergent tremblait et qu'un peu de pâleur s'épandait sur son fin visage.

suivi. Elle l'écouta sans l'interrompre une fois, et quand il eut fini : —Tu l'aimes ? Eh bien je ne vois pas où est le mal. Tant mieux, au contraire, car il n'y a rien de si contagieux que l'amour... Elle ne l'aime pas, prétends-tu ? Qu'est-ce que tu en sais ? Elle t'aimera quelque jour... Quant à ce Marcigny, dont tu parles, va, je ne le crains pas... Il ne peut pas être aussi beau, ni aussi fort, ni aussi brave que toi ; je suis bien tranquille... Tu seras riche ! Il haussa les épaules. —Ah ! que m'importe !... qu'elle soit riche ou qu'elle soit pauvre... qu'on me la donne sans un sou, mais qu'on me la donne !... Elle, obstinée, orgueilleuse, avec l'entêtement de son idée fixe : —Puisqu'elle n'aime personne, elle t'aimera, je te le jure ! Il était si désespéré que cette certitude maternelle, si peu raisonnée qu'elle fut, le tranquillisa un peu. Elle vit s'éclairer le sombre visage. —Je te vois tant de peine, dit-elle en le quittant, que je reviendrai auprès de toi plus souvent. Tu me conteras tes amours. Et peut-être que je te serai utile... Le dimanche suivant, descendant l'âme en détresse, il accepta la proposition que lui firent des officiers, ses camarades, d'aller passer la journée à Chamousset,

dont c'était la fête. Ils y retourneraient des amis, parmi la garnison des forts et des batteries qui défendent, à ce village, la route du tunnel de Fréjus et le débouché de la Maurienne. Il y a, autour de Chamousset, des usines importantes, avec lesquelles M. Duplessy était en relations. Pierre ne l'ignorait pas. Les temps étaient beaux. C'était une promenade charmante bien que toute cette partie des Alpes fut aride, un peu sauvage. Pour quoi Marie-Rose n'y viendrait-elle pas ? Il n'en savait rien. Personne ne lui en avait rien dit. Et pourtant il l'espérait. Ils déjeunèrent au fort et l'après-midi descendirent au village. De jeunes montagnards avaient organisé un tir à l'extrémité de Chamousset, sur le bord de l'Isère : une gourde, pendue à une corde, se balançant dans l'air, à deux cents mètres, en haut de la branche maîtresse d'un sapin mort. Aux paysans qui tiraient s'étaient mêlés des soldats, quelques artilleurs et des alpins. Un peu de brise soufflait dans la vallée de l'Isère et agitait la gourde dans un mouvement tantôt lent et tantôt plus vif, sans aucune régularité, ce qui rendait le tir, à cette distance, extrêmement difficile : c'était véritablement un tour de force.

A continuer.